

Distr.
GÉNÉRALE

CES/SEM.40/29
2 décembre 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

BUREAU DE STATISTIQUE DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
(EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Réunion de travail conjointe CEE/ONU-EUROSTAT
sur les recensements de la population et
des habitations

(Dublin, 9-11 novembre 1998)

RAPPORT DE LA RÉUNION DE TRAVAIL CONJOINTE CEE/ONU-EUROSTAT
SUR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS
9-11 novembre 1998

INTRODUCTION

1. La Réunion de travail conjointe CEE/ONU-EUROSTAT sur les recensements de la population et des habitations s'est tenue du 9 au 11 novembre 1998 au château de Dublin (Irlande), à l'invitation du Service de statistique central irlandais.

2. Ont participé à la Réunion les représentants des pays suivants : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Moldova, Norvège, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Turkménistan et Ukraine. La Commission européenne y était représentée par EUROSTAT. Le Japon et la Mongolie y ont aussi participé en application de l'article 11 du mandat de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU. Y a assisté en outre un représentant de la Commission de statistique de la Communauté d'États indépendants.

3. Des déclarations liminaires ont été faites par M. Donal Murphy, Directeur général du Service de statistique central irlandais, M. John Kelly, Directeur adjoint de la Division de statistique de la Commission économique pour l'Europe, et M. Aarno Laihonnen, Administrateur responsable des recensements à EUROSTAT.

GE.98-32883 (F)

ORDRE DU JOUR, CALENDRIER DES RÉUNIONS ET MÉTHODES DE TRAVAIL

4. L'ordre du jour provisoire (CES/SEM.40/1/Rev.1) a été adopté. Trois thèmes étaient inscrits au programme d'études de la Réunion, à savoir :

- i) Problèmes posés par la collecte de données sur les questions jugées centrales dans les recommandations communes de la CEE/ONU et d'EUROSTAT relatives aux recensements;
- ii) Problèmes posés par le traitement des données dans le cadre des prochains recensements;
- iii) Méthodes novatrices à suivre pour l'établissement des produits des recensements et pour la diffusion des données.

5. M. Aidan Punch (Irlande) a présidé la Réunion; MM. Alex Clark (Royaume-Uni), Benoît Laroche (Canada) et Aidan Punch (Irlande) ont organisé chacun les débats sur l'un des thèmes d'étude.

ACTIVITÉS FUTURES

6. Les participants ont recommandé qu'une nouvelle réunion de travail conjointe CEE/ONU-EUROSTAT soit organisée après l'achèvement de la série de recensements de la population et des habitations de l'an 2000 - par exemple, au cours du second semestre de 2002. Cette nouvelle réunion serait consacrée aux enseignements se dégageant de la série de recensements faits en l'an 2000 et aux préparatifs d'une série prévue pour l'an 2010. Afin d'obtenir des communications de bonne qualité et de faciliter les préparatifs de la réunion de travail, il a été suggéré que le secrétariat de la CEE et Eurostat invitent un petit nombre de pays à une réunion préliminaire qui se tiendrait en l'an 2000 ou 2001 en vue de planifier et de préparer la réunion.

7. En conséquence, la Réunion de travail a recommandé que la Conférence inscrive à son programme de travail ce qui suit :

4.5 RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS

Activités de la CEE/ONU :

- a) Tenue d'une réunion préliminaire en l'an 2000 ou 2001 (conjointement avec EUROSTAT et en coopération avec un petit nombre de pays choisis) en vue de planifier et de préparer (organisation, communications sollicitées, convocation, questions d'ordre pratique) la réunion de travail conjointe CEE-EUROSTAT sur les recensements de la population et des habitations de l'an 2002 ou 2003.
- b) Tenue d'une réunion de travail conjointe CEE/ONU-EUROSTAT sur les recensements de la population et des habitations en l'an 2002 ou 2003 en vue d'examiner les points suivants :
 - i) enseignements qui se dégagent de la série de recensements de la population et des habitations de l'an 2000 (concepts, collecte et traitement des données, produits);
 - ii) planification de la série

de recensements suivante; iii) procédure à suivre pour produire un ensemble à jour de recommandations concernant la série de recensements de la population et des habitations de l'an 2010.

8. Les participants à la Réunion de travail ont noté qu'il y avait des rapports étroits entre certaines des activités futures proposées en matière de recensements de la population et des habitations et les travaux entrepris dans le cadre d'autres éléments du programme de la Conférence. En particulier, les questions soulevées par l'utilisation de registres et de fichiers administratifs pour compléter ou remplacer les recensements traditionnels sont étudiées au titre de l'élément de programme 4.4 - "Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques" - et celles que pose l'emploi de données rapportées à des coordonnées géographiques aux fins des recensements, au titre de l'élément de programme 2.6 - "Données géographiques et régionales". Les participants sont convenus que les résultats des travaux sur les recensements qui seraient faits dans le cadre des éléments 2.6 et 4.4 du programme de la Conférence devraient alimenter les débats de la réunion sur les recensements de l'an 2002 ou 2003.

CONCLUSIONS ET ADOPTION DU RAPPORT

9. On trouvera à l'annexe du présent rapport un résumé des principales conclusions auxquelles sont parvenus les participants au cours de leurs débats sur les questions de fond inscrites à l'ordre du jour.

10. Les participants à la Réunion de travail ont adopté le présent rapport et le résumé y annexé avant de clore leurs travaux.

Annexe

**Résumé des principales conclusions auxquelles sont parvenus
les participants au cours de leurs débats sur les questions
de fond inscrites à l'ordre du jour de la Réunion
de travail conjointe CEE/ONU-EUROSTAT sur
les recensements de la population et
des habitations
(Dublin, 9-11 novembre 1998)**

PREMIER THÈME : PROBLÈMES POSÉS PAR LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES QUESTIONS
JUGÉES CENTRALES DANS LES RECOMMANDATIONS COMMUNES DE
LA CEE/ONU ET D'EUROSTAT

Documentation : Communications sollicitées : Autriche (CES/SEM.40/3),
Canada (5), France (4) et République tchèque (2); documents d'appui :
Italie (19 et 27), Norvège (21) et Pologne (22)

1. M. Alex Clark (Royaume-Uni) a organisé les travaux préparatoires et le débat sur ce thème. Ont participé au débat Mme Anita Lange (Danemark), M. Eliahu Ben-Moshe (Israël), M. Mati Sundja (Estonie) et M. Ian Diamond (Royaume-Uni).
2. Les débats ont été centrés plus particulièrement sur la consultation des données et les essais de détermination des besoins en la matière, les sondages, l'utilisation de données géographiques aux fins des recensements, les méthodes d'énumération, ainsi que les enquêtes démographiques fondées sur les données censitaires et la couverture de ces enquêtes.
3. Les questions de l'identification des besoins en matière de données et de l'évaluation des réponses par le biais de sondages ont été mises en lumière au cours des débats. Les participants ont fait ressortir qu'il importait de formuler clairement les points dans les questionnaires (concernant, par exemple, l'origine ethnique, l'emploi du temps et le travail non rémunéré). La conception des questionnaires devrait refléter l'évolution de la société - par exemple, la modification des prescriptions légales et l'évolution des rapports familiaux (par exemple, la relation créée par des partenaires du même sexe ou les relations au sein d'une famille reconstituée). Certains participants se sont dits préoccupés par les différences constatées dans le sens donné à certains concepts statistiques et dans la reconnaissance officielle du statut familial ainsi que par l'effet de ces différences sur la couverture des données statistiques. La question de l'utilisation de fichiers administratifs a également été abordée dans le cadre de celle de la collecte de données. Outre les avantages d'une telle formule, les problèmes que pouvaient poser notamment la confidentialité et les difficultés techniques inhérentes à la recherche de données administratives ont été mentionnés.
4. Divers aspects de la conception des questionnaires ont été examinés - les notions sous-tendant la teneur et la structure des questionnaires, la formulation des questions et leur mise à l'essai, d'une part, ainsi que l'importance du graphisme et de la convivialité des questionnaires, d'autre part. En outre, il a été souligné que les questionnaires censitaires devaient être bien équilibrés et d'une longueur raisonnable - en conséquence, ils ne

pouvaient pas contenir toutes les questions susceptibles de revêtir un intérêt sur le plan statistique. Selon un avis, il serait possible de faciliter la tâche des recensés en leur offrant un choix multiple de réponses, plutôt que de leur demander une réponse écrite complète. Le débat a fait ressortir en outre les incidences des technologies nouvelles tant sur la conception des questionnaires que sur toute la procédure de collecte de données.

5. Les participants ont estimé qu'il importait, en matière d'unités territoriales, de s'intéresser de près à la détermination de la taille et à la délimitation des zones géographiques à utiliser aux fins des recensements ainsi qu'à la relation entre ces zones et les régions administratives établies. Jusqu'à présent, les mêmes unités ont été utilisées tant pour la collecte de données que pour la diffusion des résultats des recensements. Cependant, l'introduction de systèmes d'information géographique offre la possibilité de se servir d'unités variables. En outre, il a été dit que la taille des unités territoriales dans les zones rurales devrait être établie de manière à protéger la confidentialité des données relatives aux individus. Il a été fait état du recours éventuel à l'automatisation de la conception et de l'échantillonnage des districts de recensement. Les participants se sont penchés en outre sur la question de la précision requise des cartes utilisées à des fins de recensement et la nécessité de disposer de cartes à jour. Ils ont également envisagé la possibilité d'utiliser des fichiers d'adresses géocodés en examinant les avantages d'une telle formule comparés à ses coûts et à son efficacité.

6. L'utilisation des données censitaires aux fins du plan de sondage des enquêtes de vérification du recensement a été étudiée. Il a été dit que, de plus, l'information issue d'enquêtes par sondage pouvait servir à confirmer la qualité des données recueillies lors des recensements. Les problèmes liés au défaut de réponses et aux ménages inexistantes ont été abordés.

7. Les participants ont étudié les possibilités qui s'offraient, en matière de collecte de données censitaires, d'utiliser l'Internet pour le transfert des données et pour la publication d'instructions et d'explications à l'intention des recensés.

8. Le débat général sur ce thème a porté sur les problèmes posés par la couverture, la sécurité et la réglementation de l'accès, les contacts avec les recensés et l'évaluation de la couverture. Les participants ont souligné que la couverture n'était pas la même dans tous les pays, et qu'il s'agissait de l'étudier dans le contexte de l'utilisation possible des statistiques. Dans l'ensemble, ils ont lié ce contexte aux lois et règlements en vigueur, tout en soulignant qu'il pouvait aussi tenir à la structure politique d'un pays donné, étant donné que la couverture peut être conçue différemment par différents partis politiques.

DEUXIÈME THÈME : PROBLÈMES POSÉS PAR LE TRAITEMENT DES DONNÉES DANS LE CADRE DES PROCHAINS RECENSEMENTS

Documentation : Communications sollicitées : Israël (CES/SEM.40/6), Royaume-Uni (9) et Slovénie (8); documents d'appui : Norvège (20) et Yougoslavie (17).

9. M. Aidan Punch (Irlande) a organisé les travaux préparatoires et les débats sur ce thème. MM. Gerry O'Hanlon (Irlande), Fernando Casimiro (Portugal) et Yashuo Ishida (Japon) ont participé aux débats.

10. Les participants à la Réunion de travail ont étudié les faits nouveaux intervenus en matière de technologie de l'information et leurs incidences sur le traitement des données. Ils ont souligné que l'informatisation offrait le moyen de réaliser d'énormes économies de ressources humaines et, en outre, de concevoir les recensements et d'en définir les objectifs d'une manière qui ne pouvait pas être envisagée auparavant. Ils ont fait ressortir, cependant, que les contrôles continus de la qualité lors de toutes les opérations de recensement gardaient toute leur importance. Diverses méthodes de mise en forme des données, y compris le recours à des fichiers administratifs, ont été mentionnées. L'expérience montre qu'il faut mettre davantage l'accent sur la mise en forme des données globales et réduire autant que possible le recours à la mise en forme des microdonnées. En outre, les participants ont reconnu que, au stade de la conception du questionnaire, il fallait prendre en considération des méthodes telles que la reconnaissance optique de caractères et le codage automatisé et assisté par ordinateur.

11. Les participants ont étudié le rôle du recensement préliminaire dans l'essai de toutes les opérations liées au traitement des données censitaires (par exemple, la mise en forme des données, l'utilisation, au besoin, de registres de la population, la conception de la base de données et le transfert des données). Il a été noté que les exigences techniques et les possibilités qui s'offraient d'associer les données censitaires à des fichiers administratifs étaient largement tributaires des contraintes locales. Selon un avis, cela pouvait constituer un inconvénient pour de petits pays, étant donné les coûts fixes afférents à tout recensement. En revanche, les petits pays pouvaient réaliser des économies sur le plan du traitement des données, opération qui était chez eux moins complexe parce que la quantité totale de données y était sensiblement moins importante. Certains participants ont recommandé de mettre la dernière main à la conception du questionnaire avant de procéder à l'essai des méthodes de traitement des données, car toute refonte du questionnaire entraînait nécessairement celle de l'opération de traitement des données. Dans de nombreux pays, on juge qu'il importe d'associer les données censitaires à celles des registres de la population.

12. La préparation des travaux sur le terrain (la formation et la mise à l'essai des recenseurs, par exemple) est un autre facteur important de la qualité du traitement des données. Les participants ont examiné les avantages et les inconvénients des recensements par correspondance, comparés à ceux de la collecte des questionnaires par des recenseurs. Divers pays ont fait état des résultats obtenus chez eux par le recours exclusif aux services postaux, l'appel aux services de recenseurs en cas de non-réponse ou la collecte de tous les questionnaires par des recenseurs. L'emploi d'une méthode donnée dépend de l'expérience des recensements qu'ont les différents pays et des contraintes qui leur sont particulières. De plus, plusieurs pays ont fait état de l'intérêt qu'il y avait à essayer ces méthodes nouvelles et d'autres encore sur une échelle restreinte (par exemple, dans un petit nombre de villes) lors d'un recensement complet. Il a été souligné qu'il importait alors de disposer de solutions de repli, au cas où la méthode mise à l'essai échouait.

13. Les participants ont insisté sur l'idée qu'il fallait réduire au minimum les incidences d'erreurs systématiques sur les résultats des recensements. Il est particulièrement important d'assurer une qualité minimum dans les petites régions. Les erreurs systématiques peuvent avoir plusieurs sources, notamment les recenseurs eux-mêmes, ou le traitement par les préposés, ou encore la qualité des logiciels et des lecteurs électroniques dans le cas de la reconnaissance optique de caractères.

14. Les participants ont abordé en outre la question de l'imputation des données manquantes et ont exprimé des opinions divergentes à ce sujet. Certains d'entre eux ont souligné que l'utilisation de la répartition des répondants pour imputer les données concernant les défaillants pouvait aboutir à une distorsion du fait que la répartition des deux groupes pouvait être fondamentalement différente.

TROISIÈME THÈME : MÉTHODES NOVATRICES À SUIVRE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES PRODUITS DES RECENSEMENTS ET POUR LA DIFFUSION DES DONNÉES

Documentation : Communications sollicitées : Hongrie (CES/SEM.40/10), États-Unis (13) et Suisse (12); documents d'appui : Autriche (26), États-Unis (24), Finlande (15) et Yougoslavie (18).

15. M. Benoît Laroche (Canada) a organisé les travaux préparatoires et les débats sur ce thème.

16. Les débats ont été centrés sur plusieurs aspects de la diffusion des résultats des recensements et avant tout sur l'identification des besoins des utilisateurs, les enseignements qui se dégagent des recensements antérieurs dans les pays des participants et ailleurs, ainsi que les incidences des moyens et outils électroniques existants et nouveaux sur la gamme des produits des recensements. D'autres questions ont également été abordées, telles que la confidentialité des données et la protection de la vie privée, la production de recettes, la conception des logiciels de mise en tableaux et l'accès à ces logiciels, ainsi que le recours simultané à la diffusion électronique et aux publications sur support papier.

17. Les participants à la Réunion ont noté qu'il importait de planifier la diffusion des données censitaires - de l'avis général, c'était là une partie non négligeable du cycle de recensement, qu'il s'agissait donc de préparer avec soin et d'intégrer au processus de planification. Cependant, ils ont souligné que, étant donné la longueur du cycle de recensement, il n'était pas toujours facile de prévoir à ce stade-là les besoins des utilisateurs sur le plan des produits du recensement et de leur diffusion. La planification en est d'autant plus difficile aujourd'hui que la mise au point de nouveaux outils s'est accélérée et que les exigences des utilisateurs en matière de statistiques et de moyens informatiques sont plus pointues.

18. En outre, les participants ont manifesté un intérêt considérable pour les questions de commercialisation des produits des recensements. La commercialisation de l'information statistique repose sur un ensemble de lois et règlements qui est différent selon les pays, aussi les arrangements pris en la matière ne sont pas partout les mêmes. Le recours aux services de sous-traitants du secteur privé ou de distributeurs subsidiaires pour

la diffusion commerciale de ces produits a été citée à cet égard. Il se pose une question particulière en matière de commercialisation, qui est celle de savoir comment faire payer l'accès à des données statistiques et leur utilisation sur l'Internet (c'est-à-dire comment en établir le prix, comment percevoir les taxes, etc.).

19. Les participants à la Réunion ont reconnu qu'il fallait satisfaire aux demandes particulières des utilisateurs. Les clients ont souvent besoin de données concernant des zones géographiques qui ne coïncident pas avec les unités préétablies. Les services de statistique sont mieux à même de répondre à de tels besoins lorsque les données censitaires individuelles saisies dans la base ont été géocodées, là où faire se pouvait. Pour satisfaire à des demandes particulières, il faut aussi disposer d'un logiciel de mise en tableaux qui soit rapide et facile à utiliser.

20. L'évolution récente de la technologie a apporté toute une gamme de moyens de diffusion nouveaux. Les participants ont débattu des moyens électroniques (en particulier les supports magnétiques) et des publications sur papier, sans parvenir à s'entendre sur ce point. Certains d'entre eux ont fait ressortir que, malgré la convivialité accrue des produits électroniques et leur facilité d'accès (par exemple, le site unique sur l'Internet), de nombreux utilisateurs de statistiques préféraient encore travailler à l'aide d'ouvrages ou n'avaient pas encore aisément accès à des ordinateurs.

21. Dans l'ensemble, les participants se sont aussi souciés de la confidentialité des données censitaires. On a fait observer que la qualité des données serait d'autant meilleure que les recensés pourraient être assurés de la sécurité des données les concernant.

22. Plusieurs participants ont souligné en outre qu'il importait aussi de conserver les données historiques.
